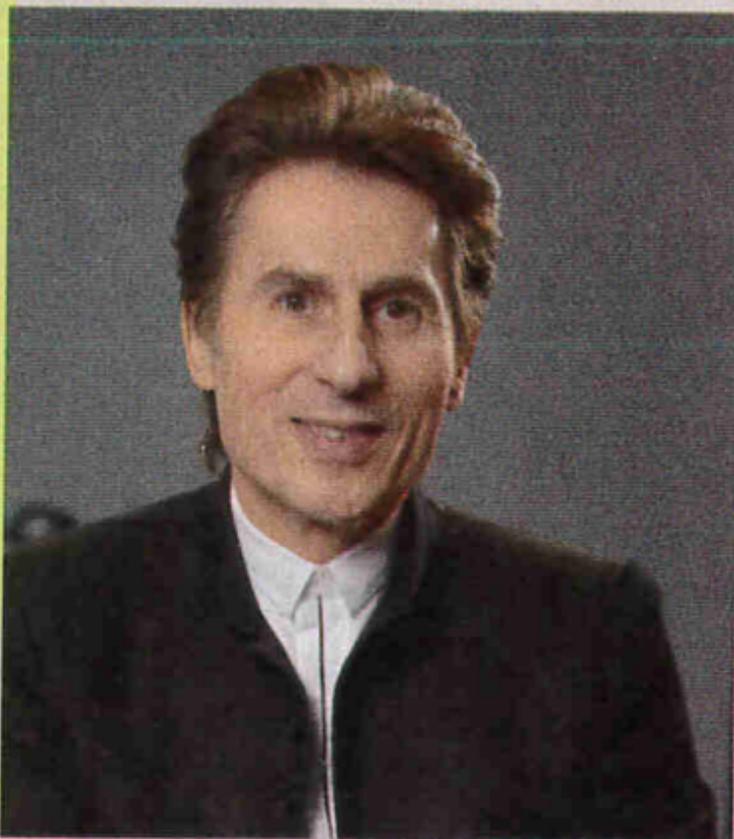


Alain Bensoussan, sacré numérique

C'est un homme pressé. Il court de bureau en bureau, pianote sur sa tablette, interpelle ses collaborateurs. C'est surtout un précurseur. Premier hallebardier d'une armée de plus de 80 avocats, il creuse le sillon du droit des technologies (dites avancées). Cet intérêt qu'il partage en famille – on compte dans les rangs sa femme, sa fille et bientôt son fils – n'est pas une lubie de circonstance mais un engagement qu'il poursuit depuis sa sortie de Sciences po, à la fin des années 80. La propriété intellectuelle des logiciels, la confidentialité des données, l'accessibilité, etc., tout était à inventer.

Aujourd'hui, son cabinet conseille une ribambelle de clients, dont le plus emblématique est Aldebaran Robotics, société mère du petit robot humanoïde Nao. Oui, M^e Alain Bensoussan aime les robots, ces « machines intelligentes douées d'un apprentissage, d'une mobilité et d'une coopération avec l'homme »! Demain, ils seront partout – dans nos voitures, nos maisons, nos écoles... –,



pourtant rien ne régit cette invasion. Il écrit donc une chartre des droits des robots qui, en deux mots, les verra disposer d'une identité, de droits, mais aussi d'une responsabilité en cas d'accident...

Pourtant, à l'entendre, les robots sont déjà en passe d'être démodés. Il se projette à quinze ans. Pour lui, l'avenir de son cabinet passera par les biotechnologies. Son nouveau cheval de bataille ■ YOANN DUVAL